Image not found or type unknown

Délai pour assigner en justice pour le bornage du terrain

Par **patricou13**, le **20/07/2014** à **16:01**

Bonjour

J ai un problème avec deux copropriétaires qui ne veulent pas borner

Le terrain car nous sortis de l indision le 31/12/2011. j ai l intention de

Les assigner en justice pour les obliger a le faire et donc payer.

Pouvez vous me dire quel est le délai de prescription que je dispose

pour le faire? je veux leur demander des dommages et intérêts pour

Me rembouser les frais de justice que je vais avoir est ce possible?

Merci de votre compréhension et votre collaboration

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés